



Contrat madelin mal rédigé

Par **baravento**, le **19/02/2009** à **09:49**

Bonjour. Sur ma demande d'adhésion au contrat Madelin (Crédit Agricole-Prédica 2001), il est stipulé en caractère gras: " L'ENSEMBLE DE CE DOCUMENT EST A REMPLIR IMPERATIVEMENT EN MAJUSCULES". Or l'ensemble de ce document est rédigé en minuscule et d'une façon très peu lisible. Puis-je remettre en cause la légitimité de ce contrat, voire l'annulation de ce contrat et récupérer ainsi le capital? Merci bcp.